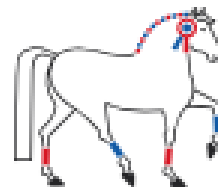


SHEVA

Réunion d'Information Nouveaux Adhérents

6 mai 2026



CONSIGNES POUR LA VISIOCONFÉRENCE



Couper votre micro



Couper votre caméra



Utiliser le « chat » pour toute question

ORDRE DU JOUR

- **PRÉSENTATION DE LA SHEVA**
- **FONCTIONNEMENT DU CENTRE ÉQUESTRE**
- **INSCRIPTIONS EN LIGNE**
- **QUESTIONS**





PRÉSENTATION DE LA SHEVA

L'ASSOCIATION

La **SHEVA** a près de **80 ans** d'existence. Initialement créé pour enseigner l'équitation aux futurs vétérinaires, le centre équestre s'est implanté en 1949 dans l'**Ecole Vétérinaire de Maisons-Alfort**, avant de déménager à la rentrée 2023 au **Parc Interdépartemental des Sports Paris Val-de-Marne**.

L'association s'est transformée au fil des années pour devenir aujourd'hui le **3^e centre équestre du Val de Marne**, avec plus de **650 licenciés et 50 équidés**.

La **SHEVA** est une **association loi 1901** dont chacun est adhérent. Toutes les **bonnes volontés** sont les bienvenues pour apporter bénévolement ses compétences, son enthousiasme et sa bonne humeur afin d'aider au bon fonctionnement.

La **SHEVA** privilégie avant tout le bien-être animal et la sécurité de ses cavaliers, qui apprécient l'**état d'esprit familial** et l'**ambiance conviviale** qui y règnent, et lui sont très **fidèles** d'une année sur l'autre.



LA CAVALERIE ET L'ÉQUIPE

Pour assurer la sécurité et le plaisir des cavaliers, chaque équidé doit avoir des qualités de **gentillesse**, de **robustesse**, et de **polyvalence** dans ses savoir-faire, ainsi que faire preuve de **sociabilité** avec les autres.

Nos chevaux et poneys sont choisis avec **exigence** auprès de partenaires éleveurs de toute confiance.



Actuellement 37 chevaux (regroupés en trois niveaux) et 16 poneys



Le **bien-être animal** est une de nos priorités. Ils sont montés au moins une fois par jour ou mis en liberté, regroupés par niveaux en fonction de leur âge et de leur forme physique et placés **au pré 1 mois** chaque été.

Dès que leur état physique l'exige, ils sont placés à la **retraite** chez des accueillants soigneusement choisis.

Une association nouvellement créée, « **L'Après SHEVA** », œuvre activement dans ce sens, en mobilisant les adhérents à l'occasion d'événements variés, et en identifiant les solutions les plus adaptées.

Le centre équestre est dirigé par un **instructeur DE, directeur technique** depuis plus de 30 ans, à la tête d'une équipe de **7 personnes**, 4 moniteurs et 3 palefreniers-soigneurs.

L'association est gérée par un **Conseil d'Administration** de 12 personnes impliquées, avec des compétences complémentaires, et qui bénéficient également de l'aide de **bénévoles** actifs.

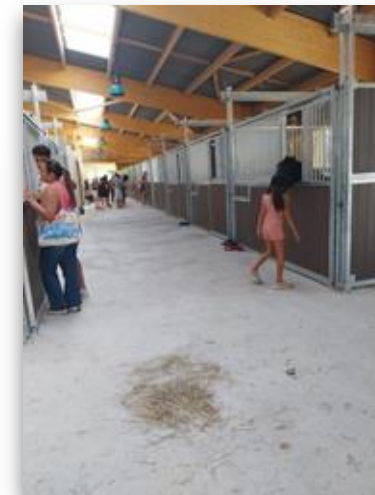
LES INSTALLATIONS

Nos nouvelles **installations** au **Parc Interdépartemental des Sports Paris Val-de-Marne** comprennent :

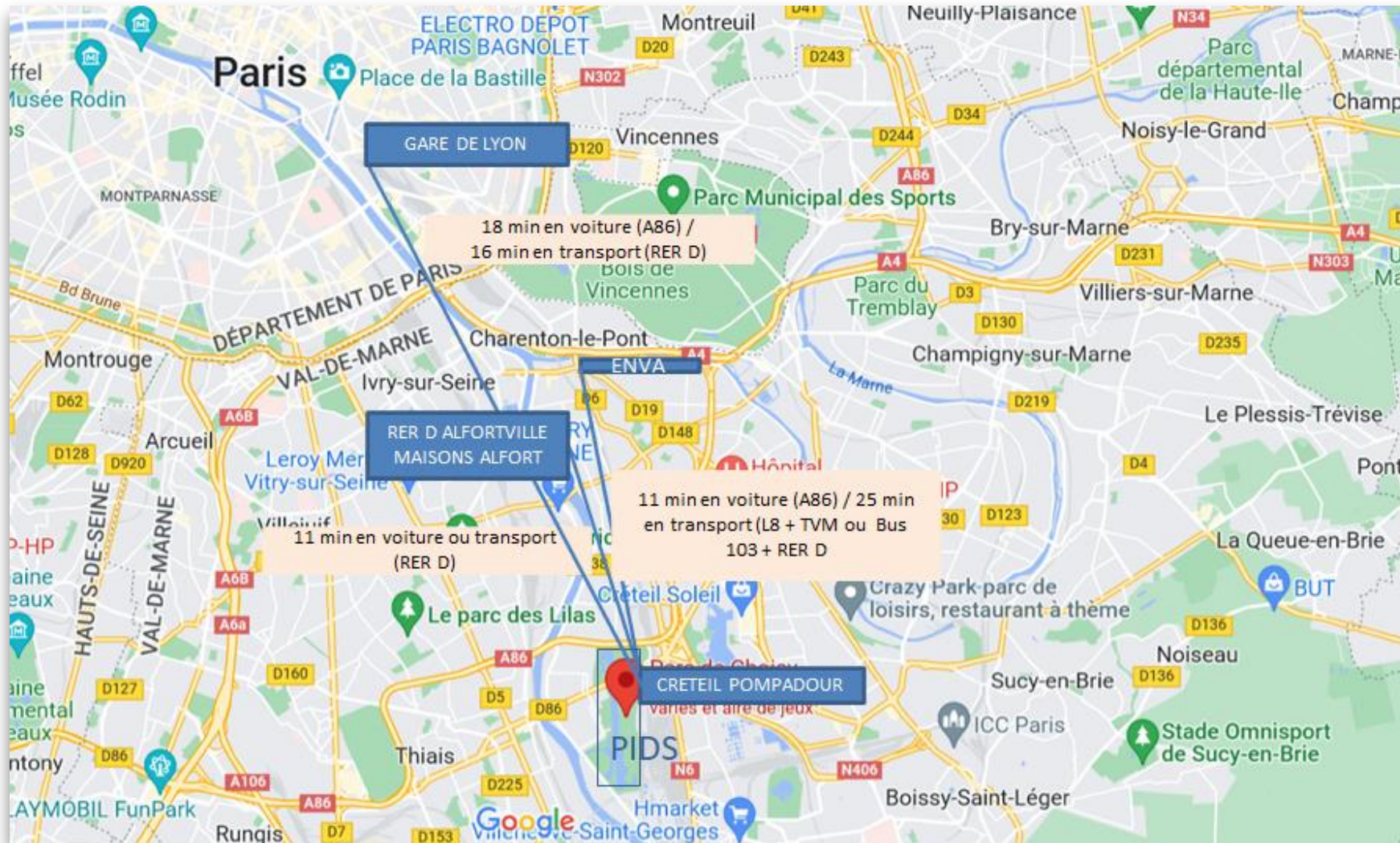
- Un **manège « olympique »** de **85 m x 30 m** (subirrigation)
- Une **grande carrière** de **80 m x 70 m** (subirrigation)
- De nombreux **boxes spacieux**
- Des **paddocks** sable et herbe (moments de liberté pour les équidés)

Des installations **complémentaires** sont planifiées :

- Un **club-house** confortable
- Un **rond de longe** et un **marcheur** (travail et détente des chevaux)
- Une **carrière couverte** de **60 m x 30 m**
- Un **petit manège** de **40 m x 20 m**



ACCESSIBILITÉ DU CENTRE



ACCESSIBILITÉ : CRÉTEIL POMPADOUR



- À 10 min de Créteil Université via TVM

- Station Créteil L'Echat via Bus O1 ou O2



- Station Pointe du Lac via Bus 393



- Au pied du TVM et du RER D (Créteil Pompadour)



- Future ligne 15 Sud (Grand Paris Express)



- Parking à proximité



FONCTIONNEMENT DU CENTRE ÉQUESTRE

ORGANISATION DES ACTIVITÉS

Ouverture de fin août à début juillet, soit **39 semaines** sur l'année (+ 6 séances pendant les vacances scolaires, incluses)

Forfaits annuels ou semestriels, correspondant à 1 reprise d'une heure par semaine, à heure et jour fixes

Reprises organisées par niveau équestre (10-11 cavaliers max.), le niveau indiqué pour la reprise correspondant au Galop que doit avoir acquis le cavalier pour pouvoir s'y inscrire

Travail en cycle de 4 semaines alternant les disciplines : mise en selle assis, dressage, mise en selle obstacle, obstacle

Possibilité de récupération si désinscription dans les délais (jusqu'à 6/an sur forfait annuel ; 3/an sur forfait semestriel)

Planning de reprises spécifique pendant les vacances scolaires (inscription en ligne)

Animations, stages et examens les dimanches, fête du club et soirée, sorties en forêt ou en bord de mer

Cas particuliers :

Cavaliers **Baby** (4-6 ans) : séances d'une **demi-heure par semaine** (6-7 cavaliers max.), en présence d'un parent à pied, sauf pendant les vacances scolaires (uniquement en forfait annuel)

Cavaliers **Débutants Poney** : séances de **45 min par semaine** (8 cavaliers max.), sauf pendant les vacances scolaires

Cavaliers de niveau **Galop 6 et 7** : **forfaits « perfectionnement »** avec alternance de séances d'1h et d'1h30 (uniquement en forfait annuel)

Forfaits « dressage » : les cavaliers ne sautent pas

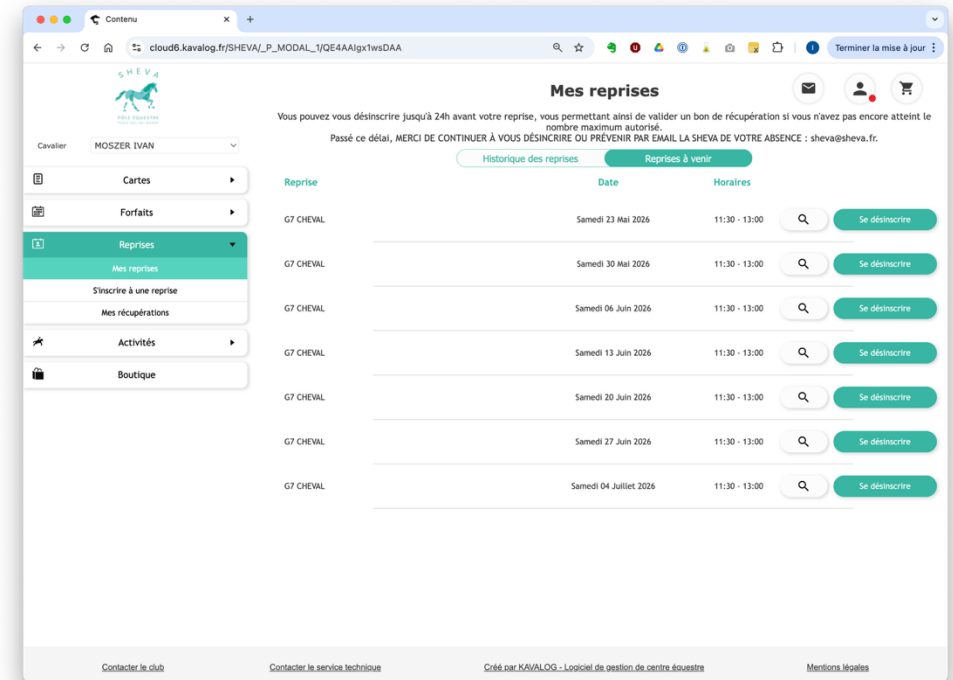
En septembre, **reprise progressive** du travail des chevaux (au pas) pour les préserver à leur retour du pré

COMPTE EN LIGNE

La SHEVA vous propose un espace personnel en ligne.

Celui-ci vous donne accès aux opérations suivantes :

- modifier vos informations personnelles ;
- acheter vos forfaits ;
- vous inscrire à des activités (stages, concours, examens, animations) ;
- vous désinscrire de vos reprises ;
- gérer vos récupérations ;
- vous inscrire à des reprises isolées ;
- consulter votre historique de monte ;
- consulter votre compte et vos factures ;
- payer en ligne.



IMPORTANT

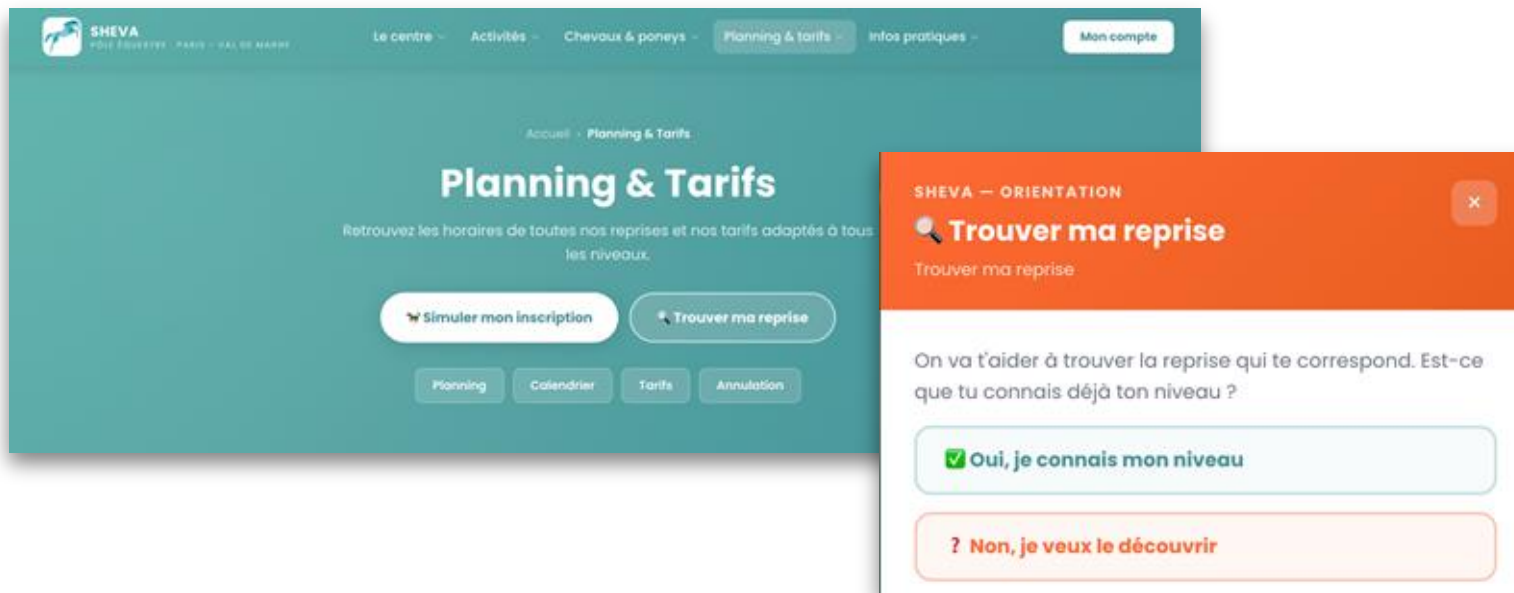
**INFORMATIONS PRATIQUES ET NOTICES D'UTILISATION SUR
WWW.SHEVA.FR
GESTION EN TOUTE INDÉPENDANCE DE VOS ACTIVITÉS**



INSCRIPTIONS EN LIGNE

DÉTERMINER SON NIVEAU

- Pour les **enfants entre 10 et 12 ans**, décider en premier lieu si vous souhaitez que votre enfant monte à **poney** ou à **cheval** : à la **SHEVA**, la transition de poney à cheval s'effectue vers 11 ans, mais il faut également tenir compte de la taille et du poids de l'enfant (1m45 et/ou 40 kg environ)
- Auto-évaluer son niveau : formulaire dynamique à retrouver sur www.sheva.fr, page « *Planning & Tarifs* » (bouton « *Trouver ma reprise* »)



Le choix du niveau d'inscription engage votre responsabilité ; aucune compensation financière ne sera accordée si ce niveau n'est pas adapté.

En cas de doute, venir à la rencontre des enseignants à la SHEVA pour en discuter.

IMPORTANT

LE NIVEAU ÉQUESTRE INSCRIT SUR UNE REPRISE CORRESPOND AU NIVEAU ACQUIS, ET NON AU NIVEAU PRÉPARÉ

SÉANCES D'ESSAI

Séances d'essai organisées le **dimanche 24 mai** pour cavaliers non débutants (prévoir une tenue adaptée)

Inscription en ligne aux séances d'essai à partir du lundi 11 mai, jusqu'au vendredi 22 mai 18h au plus tard (aucun remboursement en cas de désinscription après le 18 mai)

Séance facultative, mais fortement recommandée car :

- cela vous permettra de bien évaluer votre niveau d'inscription
- vous serez prioritaire pour le choix d'un créneau pour l'année prochaine

Attention : s'inscrire à une séance d'essai ne garantit en aucune façon que vous pourrez être inscrit à la **SHEVA** pour la saison prochaine, ce qui ne pourra être confirmé qu'en fonction des places disponibles

EN PRATIQUE

Informations sur le site www.sheva.fr

Page « Infos pratiques »

Notice à télécharger



À RETENIR

**SÉANCES LE 24 MAI – INSCRIPTIONS EN LIGNE À PARTIR DU 11 MAI
AUCUNE GARANTIE D'INSCRIPTION POUR L'ANNÉE 2026-2027**

INSCRIPTIONS EN LIGNE

Pour vous inscrire à la **saison 2026-2027** de la **SHEVA** :

- Vous devez **créer un compte d'accès à notre système en ligne**
- Pour les cavaliers ayant participé à une **séance d'essai** et pour lesquels un niveau a donc été attribué par la **SHEVA**, vous pourrez vous inscrire à partir du **25 mai à la mi-journée**
- Pour tous les **autres cavaliers** (sans séance d'essai préalable, ou débutants), vous pourrez vous inscrire à partir du **26 mai à la mi-journée**

EN PRATIQUE

Informations sur le site www.sheva.fr

Page « *Infos pratiques* »

Notice à télécharger

NOUVEAUX ADHÉRENTS : INSCRIPTION EN LIGNE À LA SHEVA

Notice – Version du 30/04/2026

- Pour **déterminer la reprise** à laquelle vous inscrire :
 - si vous avez effectué une séance d'essai, la **SHEVA** vous a attribué un niveau dans le système informatique : les reprises correspondantes vous seront proposées
 - sinon, un formulaire d'auto-évaluation est disponible sur notre site www.sheva.fr (page « *Planning & Tarifs* », bouton « *Trouver ma reprise* »)
 - **attention** : les niveaux de Galop indiqués dans le titre des reprises correspondent au niveau que vous estimez avoir acquis actuellement, pas à celui que vous préparez
 - **important** : le choix du niveau d'inscription engage votre responsabilité ; aucune compensation financière ne sera accordée si ce niveau n'est pas adapté
- Les **étapes 1 à 5** de la procédure ci-dessous ne sont pas nécessaires si vous avez déjà créé votre compte (par ex, en vous inscrivant à une séance d'essai)
- Informations sur le **fonctionnement des forfaits** (formules annuelles ou semestrielles) :
 - une saison à la **SHEVA** comprend **29 séances** + **6 séances** pendant les vacances scolaires de Noël, Hiver et Printemps (sauf forfaits **PONEY « Débutant »** et **« Baby »**)
 - les forfaits comprennent **1 séance par semaine à heure et jour fixes** (pendant les vacances scolaires et jours fériés, les horaires et jours de reprise peuvent être modifiés)
 - les reprises durent **1 heure**, sauf pour les forfaits **CHEVAL « 1H30 »** (niveaux G6-G7 : alternance 1h et 1h30), **PONEY « Débutant »** (45 min) et **« Baby »** (30 min)
 - il existe des reprises labellisées « **DRESSAGE** », où les cavaliers ne sautent pas
- Des remises sont prévues pour les familles (à partir de 3 membres), mais elles ne peuvent pas être appliquées automatiquement : si vous êtes dans cette situation, contactez shevaswb@sheva.fr pour régulariser votre compte après votre inscription
- La **SHEVA** ne procède à **aucun remboursement**, quelles que soient les circonstances : vous pouvez souscrire une **assurance annulation**, facultative, vous permettant d'être indemnisé en cas d'incapacité temporaire ou définitive à la pratique équestre (selon les garanties prévues au contrat, à lire attentivement) – détails sur www.sheva.fr, page « *Planning & Tarifs* »
- De **nombreuses informations** sur le fonctionnement du centre équestre sont disponibles sur www.sheva.fr (pages « *Planning & Tarifs* » et « *Infos pratiques* », notamment la rubrique « *R&Q* »), ainsi que les **Conditions Générales de Vente**, qu'il est vivement conseillé de consulter
- **En cas de difficultés avec la procédure d'inscription**, écrire à shevaswb@sheva.fr

À RETENIR

**DÈS MAINTENANT : CRÉATION DE SON COMPTE EN LIGNE
25 OU 26 MAI : OUVERTURE DES INSCRIPTIONS**

MODALITÉS DE PAIEMENT

Modes de règlement :

- **En intégralité** par carte bancaire en ligne, **au comptant** ou en **4 fois sans frais** sur 90 jours (montant min. 500 €)
- **Acompte** par carte bancaire en ligne, et solde par **1 ou 2 chèque(s)**, à déposer dès que possible pour compléter votre inscription (encaissements fin août et fin octobre)

Attention : Seul le règlement du panier (partiel ou total), en ligne par carte bancaire, et sous **2 heures** (durée de validité du panier), **validera votre inscription** dans la reprise choisie

Pour les règlements en CB (accessibles uniquement depuis les pays de la zone SEPA, les États-Unis et le Canada), veiller à la **date d'expiration** en cas de paiement en 4 fois (postérieure à la dernière échéance) et au **plafond** de paiement

La **cotisation annuelle** et la **licence fédérale** sont automatiquement ajoutées à votre panier (obligatoires et non remboursables)

Remises pour les **familles** (à partir de 3 membres) : contactez shevaweb@sheva.fr pour régulariser votre compte après votre inscription

Remboursements et annulation :

- Possibilité de souscrire une **assurance annulation** facultative, auprès d'un partenaire de la **SHEVA** (souscription à réaliser impérativement en même temps que votre inscription SHEVA)
- **Indemnisation** au *prorata temporis* des périodes non pratiquées en cas d'**incapacité temporaire ou définitive** à poursuivre les cours d'équitation, dans les situations prévues au contrat
- **Conditions tarifaires** et **garanties détaillées** disponibles sur www.sheva.fr, page « *Planning & Tarifs* »
- **Aucun remboursement possible** hors assurance ; il est donc conseillé aux jeunes cavaliers **débutants** de prendre un **forfait semestriel** (en prévention d'un éventuel abandon)

Bien prendre connaissance de nos **Conditions Générales de Vente**

À RETENIR :

- Création de votre **compte en ligne**
- Séances d'essai : **dimanche 24 mai**
- Inscriptions en ligne après séance d'essai :
lundi 25 mai (mi-journée)
- Inscriptions en ligne sans séance d'essai :
mardi 26 mai (mi-journée)
- Toutes les informations sur www.sheva.fr (pages « *Planning & Tarifs* » et « *Infos pratiques* », notamment la rubrique « *FAQ* »)

**Vous êtes également les bienvenus sur place pour visiter le club
et vous renseigner sur toutes nos activités**

MERCI ET À BIENTÔT !

- Questions sur le centre équestre : sheva@sheva.fr
- Procédures en ligne : shevaweb@sheva.fr



- Facebook : [@ClubSheva](https://www.facebook.com/ClubSheva)
- Instagram : [centreequestresheva](https://www.instagram.com/centreequestresheva)